

N°	0	9	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE.**

OBJET :	L'an deux mil six Le vendredi 31 mars à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENEAL.
- Mise en place de la démarche du Contrat d'objectifs de gestion des eaux sur la Bresle	Etaient présents : M. COET, DUHAMEL, LOIN, LOTTIN, SENEAL, GARRAUD, LACHEREZ, PECQUERY. Absents excusés : AUBRY (pouvoir à M. COET), ARCILLON, BIGNON, JUMEL (pouvoir à M. GARRAUD), MAUGEZ, MAQUET.
DATE DE LA CONVOCATION :	2 février 2006
NOMBRE DE DELEGUES :	14
En exercice	8
Présents	10
Votants	<p align="center"><b><u>- Contrat d'objectifs de gestion des eaux (COGE) : politique départementale de la Seine-maritime</u></b></p> <p>MM. MONTELMARD, MIRKOVIC et SENEAL expliquent que les différentes politiques sectorielles du département 76 dans les domaines de l'eau (assainissement, eau potable, lutte contre les ruissellements, préservation de la qualité des milieux, etc...) s'articulent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 autour de la mise en place d'un contrat d'objectifs de gestion de l'eau par bassin versant (excp : Bresle uniquement Seine-Maritime). Ce contrat, liant le Département 76 et les différents partenaires institutionnels du domaine (syndicat d'eau potable, d'assainissement, ASA, ...), sera établi en concertation entre tous les acteurs grâce au rôle coordonnateur des établissements de bassin versant. Chaque maître d'ouvrage signataire pourra ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître les enjeux et orienter les décisions en matière de gestion globale de l'eau sur le bassin versant,</li> <li>- bénéficier, pour les actions contractualisées, de taux bonifiés, de garanties de financement et de la priorité de traitement de ses dossiers.</li> </ul> <p><i>Le conseil d'administration après en avoir délibéré :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- souhaite s'inscrire dans cette nouvelle politique contractuelle du Contrat d'Objectifs de Gestion de l'Eau,</li> <li>- s'engage à assurer les tâches qui lui seront confiées à ce titre (animation,...),</li> <li>- autorise le Président SENEAL à participer aux différentes réunions nécessaires pour l'élaboration du contrat et à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration du contrat.</li> </ul>

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'Institution,**

**Francis SENEAL**